



**Communiqué de presse**

13 juin 2013

*Pour diffusion immédiate*

**La Coalition des femmes pour l'abolition de la prostitution : présente en Cour, présente dehors et présente tous les jours pour l'égalité entre les femmes et les hommes**

Ottawa, ON – La Coalition des femmes pour l'abolition de la prostitution («la Coalition») et une alliance de sept organisations nationales, provinciales et locales de femmes, dont les membres, les organes de décision, et les clientes comprennent des femmes prostituées. La Coalition tient à réitérer aujourd'hui, jour des audiences de la cause Bedford c. Canada, son engagement continu à défendre l'égalité entre les femmes et les hommes.

Cet engagement se manifeste aujourd'hui par la présence devant la Cour suprême du Canada des avocates de la Coalition, Janine Benedet et Fay Faraday afin de proposer une troisième voie juridique. Cette troisième voie demande la décriminalisation des femmes piégées dans la prostitution et le maintien des lois contre les hommes qui achètent, vendent et exploitent le corps des femmes: les proxénètes, les clients et les trafiquants. « La prostitution est une pratique d'inégalité. La majorité des clients de la prostitution au Canada sont des hommes alors que la majorité des personnes prostituées sont des femmes et des filles. Celles-ci sont victimes, avant même leur entrée dans la prostitution, de différentes inégalités systémiques telles que l'origine autochtone, l'ethnie, la pauvreté, l'âge, les handicaps et le statut d'immigrant », affirme Michèle Audette de l'Association des femmes autochtones du Canada. « Il est donc impératif que le Canada prenne position afin de punir ceux qui profitent de ces inégalités et de protéger les femmes ». «Mais il est aussi crucial, ajoute Jacqueline Gullion de l'Association canadienne des centres contre le viol, d'offrir des stratégies et des services de soutien afin de permettre aux femmes de sortir de la prostitution ».

L'engagement de la Coalition se manifeste aussi par la présence de dizaines de ses membres et sympathisantEs venuEs de partout au Canada afin de porter fièrement le message «**Criminalisez les prostitueurs pas les femmes**» jusque dans les marches de la Cour suprême. « C'est important d'envoyer un message clair tant à la population qu'aux éluEs qui devront légiférer suite à la décision. En criminalisant les femmes prostituées, l'État punit les femmes pour leur exploitation sexuelle » fait remarquer Diane Matte de la Concertation des luttes contre l'exploitation sexuelle. « La loi ne doit ni encourager ni permettre une situation inégalitaire pour les femmes, ni l'extraordinaire niveau de danger auquel elles font face dans la prostitution. C'est pourquoi nous devons décriminaliser les personnes prostituées sans jamais accepter de fermer les yeux sur les actes des hommes qui se croient permis d'acheter et de vendre les corps des femmes et des filles » souligne Kim Pate de l'Association canadienne des sociétés Elizabeth Fry.

« Nous voulons plus que la prostitution pour les femmes » affirme Hilla Kerner du Vancouver Rape Relief and Women's Shelter. « Nous voulons la sécurité, l'égalité et la liberté pour nous et pour toutes les femmes et nous continuerons de lutter jusqu'à la victoire ». L'engagement de la Coalition à lutter pour une société plus juste, ne s'arrêtera donc pas aujourd'hui, avec la fin des audiences. La campagne « **Nous voulons plus pour les femmes que la prostitution et plus pour les femmes prises dans la prostitution** » continuera de battre son plein afin de sensibiliser population et éluEs. Sachant que la pauvreté et le manque de choix véritables sont des facteurs importants d'entrée dans la prostitution et, très souvent, des obstacles à la sortie, la Coalition des femmes pour l'abolition de la prostitution continuera aussi de demander à l'État d'investir dans les communautés, d'offrir un revenu minimum garanti, des logements adéquats et abordables de même que des services de santé et des garderies accessibles à toutes.

-30-

Les membres de la Coalition des femmes pour l'abolition de la prostitution sont: l'Association canadienne des centres contre le viol (ACCCACS), le Vancouver Rape Relief & Women's Shelter, l'Association des femmes autochtones du Canada (AFAC), l'Association canadienne des sociétés Elizabeth Fry (ACSEF), l'Action ontarienne contre la violence faite aux femmes (AOcVF), le Regroupement québécois des centres d'aide et de lutte contre les agressions à caractère sexuel (RQCALACS) et la Concertation des luttes contre l'exploitation sexuelle (CLES).

<http://www.abolitionprostitution.ca/>

#### **Contacts médias:**

Éliane Legault-Roy, 514-692-4762, [eliane.legault-roy@lacles.org](mailto:eliane.legault-roy@lacles.org)  
Claudette Dumont-Smith, 613-722-3033 poste 223, [cdumontsmith@nwac.ca](mailto:cdumontsmith@nwac.ca)  
Hilla Kerner, 604-872-8212, [hillak@rapereliefshelter.bc.ca](mailto:hillak@rapereliefshelter.bc.ca)  
Kim Pate, 613-298-2422, [kpate@web.ca](mailto:kpate@web.ca)